

lesquels se signent enq. Lesse  
Le huit novembre mil sept cent vingt neuf j'ai solennellement donne  
la benediction nuptiale a Francois Thomas fils de feu Jacques Thomas  
coupeur de bois et de Françoise de la mart âgés de vingt trois ans, et a  
Claudine Graillard veuve de Francois Chailleux <sup>inhumés a Boulogne</sup> aussi charbonnier de  
cette paroisse, âgés de trente ans, les bans ayant été canoniquement publiés  
sans aucun empuchement, ont assistés a la celebration du dit mariage  
la mere du garçon qui a consenti, Jean Thomas, son frere pierre Graillard  
frere de la femme, Claude Graillard son frere tous deux coupeurs pierre  
Chaillet aussi charbonnier qui ne l'aveut signé. De ce enquis Regiffeyff  
Rolleff

Mariage de François Thomas et Claudine Graillard, 08-11-1729  
AD-21 Côte-d'Or, Paroisse St-Julien, 1625-1733, vue 431 / 453